La crèche Méli Mélo recherche**un.e éducateur.trice de jeunes enfants en CDI à temps plein à partir du 04/11/2024**

**Le poste :**

Vous rejoignez une équipe pluridisciplinaire composée d’éducateurs.trices de jeunes enfants, d’auxiliaire de puériculture,  de CAP AEPE, de psychomotricien.nes, d’agents de service, de psychologue, d’ergothérapeute.

Vous êtes garant, avec la Responsable d’Établissement, de l’étroite collaboration entre éducateurs et thérapeutes (spécialisés en neurologie infantile) au service de l’enfant et de sa famille.

**Missions**

Accueillir l’enfant et sa famille, participer à l’éveil de l’enfant, et assurer le respect du rythme de l’enfant. Vous devez répondre de façon individuelle et collective aux besoins fondamentaux de chaque enfant en favorisant leur bien-être et leur éveil dans le cadre du projet de la Crèche.

A ce titre :

Vous accompagnez les enfants dans les moments clés de la journée : hygiène, repas, sommeil, soins.

Vous êtes garant de la continuité, de la cohérence et de la mise en œuvre du projet d’accueil personnalisé, en veillant à la sécurité physique et affective de chaque enfant comme à son épanouissement ; ainsi que de l’accompagnement éducatif de chaque enfant dans sa singularité au sein du groupe.

Vous êtes également garant de la pertinence des choix d’activités éducatives et pédagogiques ainsi que de la mise en place des repères nécessaires aux enfants.

Vous êtes garant de la mise en œuvre du projet pédagogique de l’établissement et vous contribuez à son élaboration,

Vous êtes en étroite lien avec l’équipe et les familles dans la mise en œuvre du projet personnalisé de l’enfant accueilli en adéquation avec le projet d’établissement.

Vous accompagnez et soutenez la parentalité en maintenant un lien de confiance entre la famille et l’institution à l’occasion d’échanges réguliers.

**Conditions de travail :**

Convention collective applicable 51

Rémunération attractive : salaire de base 2 344,80 € bruts par mois + la reprise d'ancienneté à 100% (sur présentation justificatifs) + prime décentralisée de 3% bruts versés en une fois au mois de novembre (sous conditions)

Vous bénéficierez de 18 jours congés trimestriels supplémentaires par an en plus de vos 5 semaines de congés payés.

Vous pourrez bénéficier d’une mutuelle obligatoire pour seulement 15.60 € par mois (participation employeur de 85 %).

Passeport formation mis en place dès votre embauche

Tickets restaurant

Forfait mobilité durable à hauteur de 50% du passe Navigo